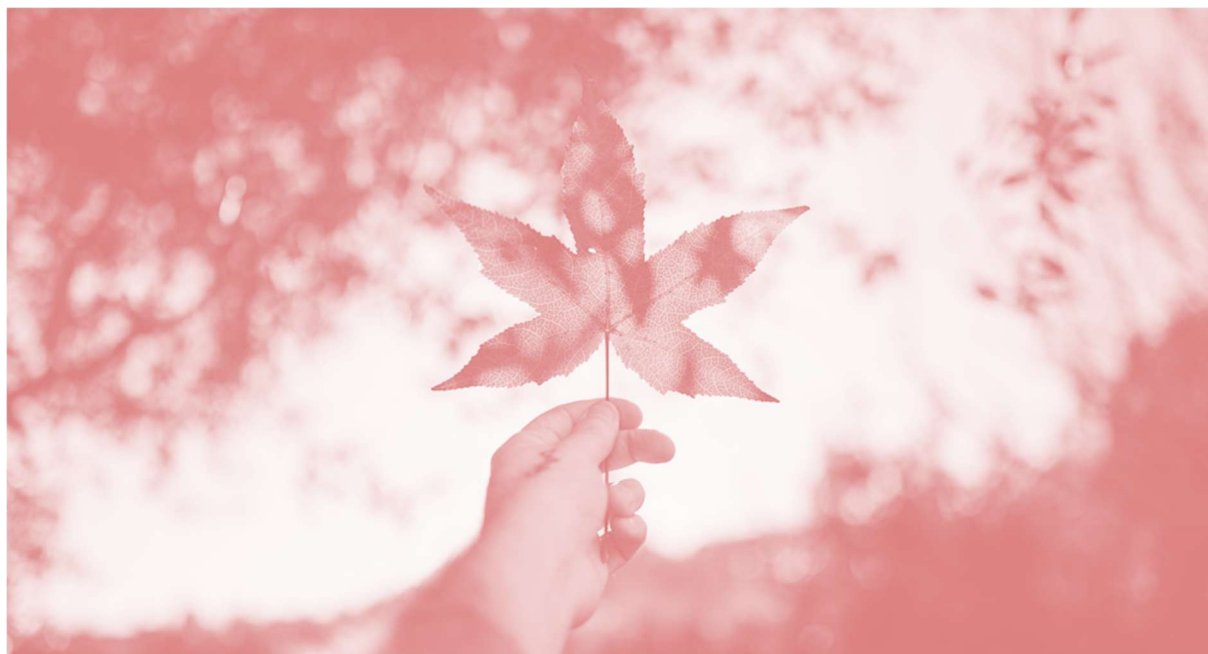


Vive le Canada open



Par [Lucile Veissier](#), [TheMetaNews](#), pour EPRIST

Cet article est publié en partenariat avec [TheMetaNews](#) sous licence CC-BY 4.0 ([voir les conditions](#)).

Voisin direct des États-Unis, voici comment le Canada est en train de repenser son édition scientifique, à renforts de financement et d'incitation au libre accès.

Au Canada, la politique de libre accès* des publications scientifiques est en cours de révision. Une révolution à venir ? « On ne sait pas encore comment elle va atterrir », commente prudemment Vincent Larivière, professeur à l'Université de Montréal. Ce chercheur en bibliométrie fait partie des experts consultés pour donner leur avis sur une version préliminaire. Le texte définitif est attendu pour la fin de l'été 2026 avec impatience : « Sur le libre accès, le Canada se situe en queue de peloton », analyse Vincent Larivière qui est également titulaire de la chaire Unesco sur la science ouverte depuis juin 2023. La dernière étude qu'il a cosigné sur le sujet, [déposée sur arXiv en mars 2026](#), montre des taux d'ouverture entre 50 et 70% des articles issus des travaux financés par les trois agences de financement fédérales ainsi que le Fonds de recherche du Québec (FRQ) entre 2021 et 2024. Sur la même période, celui de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en France était d'environ 80% ; [il est aujourd'hui de 86%](#).

« Le modèle basé sur les abonnements est amené à périlcliter... et nous avons un idéal à défendre »

Stéphane Cantin, directeur de la *Revue de psychoéducation*

Comment expliquer une telle différence ? « Au Canada, il n'existe pas de mécanismes de suivi ni de contrôle », explique Vincent Larivière. En d'autres termes, pas de baromètre annuel de la

science ouverte comme dans l'Hexagone, par exemple. « Nous sommes en retard sur la sensibilisation des communautés scientifiques », ajoute le chercheur. Et ce pour des raisons en partie structurelles. Contrairement à la France, où le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Espace a impulsé [“d'en haut” depuis 2018 une politique de science ouverte](#), le Canada est un pays bien moins centralisé. Très autonomes, « les universités organisent elles-mêmes l'évaluation de leurs chercheurs », explique Vincent Larivière. Le gouvernement fédéral canadien peut donc uniquement faire pression sur les scientifiques *via* ses trois agences de financement que sont les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

Ces agences de financement fédérales exigent en théorie des chercheurs qu'ils mettent leur publication en accès ouvert après un embargo de douze mois, une politique « gentille mais peu suivie », estime Vincent Larivière. Les politiques semblent ne pas vouloir précipiter les choses, comme l'explique le Scientifique en chef du Québec – [nous l'avions interviewé](#) – Rémi Quirion, également à la tête du FRQ : « Nous avons été parmi les premiers en Amérique du Nord à signer la Déclaration sur l'évaluation de la recherche (DORA) et à rejoindre le consortium européen cOAlition S. C'est un processus sur le long terme. » En effet, il y a trois ans, le conseil d'administration du FRQ a voté en faveur de l'ouverture de la grande majorité des travaux qu'il finance, ainsi que pour « une préférence au libre accès dans l'évaluation » à horizon 2027-2028, explique Rémi Quirion. « Nous sommes conscients que c'est un changement de culture pour les chercheurs et voulons leur donner le temps. »

« On ne va pas créer de nouveaux *Nature* mais l'objectif est d'avoir des revues en français dans des secteurs stratégiques »

Rémi Quirion, Scientifique en chef du Québec

À l'international, toujours d'après l'étude précitée, le Royaume-Uni s'impose comme le meilleur élève, avec en tête la fondation Wellcome Trust — l'une des fondations caritatives les plus riches au monde, spécialisée en santé — qui affiche presque 9 publications sur 10 en libre accès. Il y a néanmoins un revers à la médaille : « Au Royaume-Uni, le taux d'*open access* a certes beaucoup augmenté mais les montants dépensés en frais de publication aussi », analyse Vincent Larivière. Et les chercheurs sont en général autorisés à payer ces *article processing charges* (APC) *via* les financements reçus. Or « les APC entrent en compétition avec les ressources humaines, comme le salaire d'étudiants ou de postdoc. Ce n'est pas soutenable », estime Vincent Larivière. Au Canada, les pratiques varient grandement d'une discipline à l'autre. Dans certaines, payer pour publier est et reste dans les esprits : « Les chercheurs en médecine, biologie ou chimie sont très influencés par les indicateurs bibliométriques. Ces derniers orientent les pratiques de libre accès en faveur des grandes maisons d'édition commerciales », analyse Vincent Larivière. Au contraire, les sciences humaines et sociales, notamment parce qu'elles publient plus en français, sont restées bien plus indépendantes des géants de l'édition.

Le Canada peut ainsi profiter de l'expérience des pays ayant instauré avant lui des politiques fortes sur le libre accès, quitte à payer des sommes astronomiques en frais de publication : « Ce modèle n'est pas idéal, il faut mettre plus de pression sur les grandes maisons d'édition dans les négociations. La meilleure solution est d'inciter les chercheurs à publier dans de bonnes revues sans APC », explique Rémi Quirion. Un modèle s'impose alors : le diamant, gratuit pour les auteurs comme pour les lecteurs. En pratique, le FRQ soutient financièrement l'édition scientifique à but non lucratif en français, un catalogue composé actuellement en grande

majorité de revues en sciences humaines et sociales. Quatre nouvelles revues en sciences de la nature et en santé ont néanmoins récemment été créées suite à un appel à projet ; elles étaient présentées durant une table ronde lors du [93e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences \(Acfas\)](#). « On ne va pas créer de nouveaux *Nature* ; l'objectif est d'avoir des revues en français dans des secteurs stratégiques comme les vaccins à ARN messenger pour faire le point et communiquer au grand public », estime Rémi Quirion.

« Le taux de réussite pour les revues est de près de 95% »

Vincent Larivière, professeur à l'Université de Montréal

Actuellement 68 revues sont financées par le FRQ, à hauteur de 25 000 dollars canadiens par an. Côté fédéral, le programme d'*Aide aux revues savantes* du CRSH a été récemment rehaussé et peut monter jusqu'à 52 000 dollars canadiens annuellement pour les revues établies. « Malgré le passage au numérique, le travail d'édition a toujours un coût, il s'alourdit même face à la complexification des tâches : gestion des métadonnées, de la diffusion, nouvelles compétences requises en matière de communication et de valorisation... », explique Martin Hervé, chercheur en littérature française mais aussi coordonnateur scientifique du réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques, nommé Circé en hommage à l'intellectuelle québécoise Éva Circé-Côté.

Créé en 2024 et lui-même financé par le FRQ, le réseau Circé comprend 122 revues francophones, majoritairement en sciences humaines et sociales mais aussi quelques-unes en sciences naturelles et en santé. Pour y être associées, ces revues doivent notamment publier majoritairement en français, être dirigées par un ou une universitaire rattaché-e à un établissement québécois et être à vocation non-commerciale. Certaines revues ont 80 ans d'existence et doivent faire évoluer leur modèle économique, d'autres ont été créées il y a moins de dix ans, nativement en libre accès diamant. « La mission principale du réseau Circé est d'accompagner les revues du Québec dans leur transition vers le libre accès diamant d'ici 2028. Cela se traduit par le renforcement de certains services du côté des bibliothèques universitaires et de [la plateforme Érudit](#) [qui diffuse numériquement un grand nombre de revues francophones principalement en sciences humaines et sociales, un peu comme OpenEdition en France, NDLR], qui sont deux parties prenantes du Réseau, mais aussi par la mutualisation de ressources et des solutions d'édition partagées... », détaille Martin Hervé.

« Nous devons refaire notre site web (...) établir une stratégie de communication sur les médias sociaux... »

Stéphane Cantin, directeur de la *Revue de psychoéducation*

Car le passage au modèle diamant n'est pas sans risque : « Les revues abandonnent d'un coup deux sources de revenus – les abonnements et les APC – pour devenir dépendantes de l'État. Elles ont besoin de pérennité », explique Vincent Larivière, également co-titulaire de la Chaire de recherche du Québec sur la découvrabilité des contenus scientifiques en français. Le soutien semble pour l'instant au rendez-vous. Au Québec, les revues francophones peuvent bénéficier des financements du FRQ et des trois agences fédérales. « Les budgets ont doublé au dernier concours [appel à financement, NDLR] et le taux de réussite pour les revues est de près de 95% », précise le chercheur. Habitues à payer des abonnements aux maisons d'édition, les universités peuvent également mettre la main à la poche : le [partenariat pour le libre accès \(POA\)](#) permet de soutenir financièrement 280 revues savantes non commerciales grâce à 90

bibliothèques partenaires à travers le monde. Autant de dispositifs qui permettent aux revues de “transitionner”.

Dès son arrivée à la tête de la [Revue de psychoéducation](#) il y a six ans, l'objectif de Stéphane Cantin, professeur à l'Université de Montréal, était clair : passer en libre accès. Ce qui est devenu réalité depuis janvier 2026. « Avant, nos revenus reposaient à la fois sur l'abonnement des bibliothèques mais aussi celui de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices. Les articles étaient réservés un an aux abonnés, puis ouverts. De nombreux intervenants ou étudiants avaient alors des difficultés à y accéder et il était plus difficile pour nous d'en faire la promotion », explique Stéphane Cantin. En parallèle, la pression sur les chercheurs augmente progressivement : ceux-ci se voient demander de prioriser le libre accès, voire de déposer leur article sur des plateformes *ad hoc*. « Le modèle basé sur les abonnements est amené à périlister... et nous avons un idéal à défendre : celui d'une science financée sur fonds publics et donc ouverte », estime-t-il. Le passage au libre accès s'est donc imposé naturellement, avec la volonté de rester visible dans un territoire « submergé par la science en anglais ».

« Heureusement que nous nous étions préparés en mettant des sous de côté pour assurer la transition »

Stéphane Cantin, directeur de la *Revue de psychoéducation*

Il a fallu tout d'abord diversifier les revenus, notamment avec des demandes de financements auprès du Fonds de recherche du Québec mais aussi du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) fédéral. « Au Québec, on a la chance de pouvoir être subventionné par les deux », reconnaît Stéphane Cantin. Mais le soutien financier ne vient pas sans obligations. Adieu les abonnements, ce qui représente une perte conséquente et soudaine : « Les subventions l'ont en partie compensée, mais il reste encore 50% des revenus à trouver. Heureusement que nous nous étions préparés en mettant des sous de côté pour assurer la transition », explique Stéphane Cantin. Leurs principaux postes de dépenses ? Le salaire d'une infographiste pour la mise en page des articles, le dégrèvement d'un cours du directeur de la revue payé à son université, un réviseur linguistique, de l'administratif... Et si quelques frais liés aux abonnements disparaissent, d'autres liés au libre accès les remplacent : « Nous devons refaire notre site web, notamment pour se conformer aux exigences du [Directory of Open Access Journals](#), établir une stratégie de communication sur les médias sociaux... », énumère Stéphane Cantin. Malgré le déficit anticipé de cette année, le directeur de la revue se veut confiant : « On se sent soutenu et valorisé. »

Alors que la politique sur le libre accès n'est pas encore dévoilée au niveau fédéral, Martin Hervé espère que les incitations vont évoluer : « Si on demande aux revues de passer au modèle diamant mais que les chercheurs ne sont pas davantage encouragés à publier en libre accès diamant, cela risque de nuire à l'attractivité des revues québécoises et canadiennes. » Pour le Scientifique en chef du Québec Rémi Quirion, « les trois conseils fédéraux ont pu se montrer frileux en termes de libre accès mais les choses changent, notamment sous l'impulsion des changements politiques aux États-Unis [[nous vous en parlions](#), NDLR] ou de l'entrée du Canada dans Horizon Europe. » « On ne peut distinguer diffusion et évaluation », martèle quant à lui Vincent Larivière. Un constat qui s'est également imposé en France – [nous vous en parlions](#) – mais qui n'est pas aisé à mettre en pratique. « La nouvelle politique de libre accès devra concilier ce qui est important aux yeux des scientifiques, les impératifs de science ouverte mais aussi les contraintes budgétaires ! » Un véritable jeu d'équilibriste.

** En France, on parle plutôt “d’accès ouvert”, au Québec de “libre accès”. L’article portant sur le Canada, le terme “libre accès” a été choisi.*